

veur avec couvert de ces poursuites, & rendre la Paix à l'Allemagne, tint une assemblée à Tribur, dans laquelle il fut proposé de terminer par accommodement le différent qu'il avoit avec le Pape. Il promit de le faire & d'aller au Concile que le Pape avoit convoqué à Rheims pour le 18. d'Octobre: cependant pour disposer les choses à la paix Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons, & Ponce Abbé de Cluny allèrent à Strasbourg, pour commencer cette négociation. L'Empereur leur aiant demandé comment il pourroit terminer cette affaire sans rien perdre de ses droits, l'Evêque de Châlons lui fit réponse, que s'il souhaitoit véritablement la Paix, il falloit qu'il remit les Investitures, mais qu'il ne perdroit rien pour cela de ses droits; parce qu'il en seroit comme en France, où quoique les Evêques ne reçoivent point l'Investiture de la main du Roi, ni avant ni après leur Sacre, ils ne laissent pas de s'acquitter de tout ce qu'ils lui doivent soit pour le tribut, soit pour la milice, soit pour les autres droits. L'Empereur dit qu'il ne demandoit pas mieux, pourvu que le Pape voulût lui faire justice, & rendre à ses Sujets les terres qu'ils avoient perduës pendant cette guerre. Ces deux Députés aiant tiré cette parole de l'Empereur, vinrent trouver le Pape qui étoit près de Paris, & lui proposerent la chose. Il envoya aussitôt vers Henri le Cardinal Evêque d'Ostie, & un autre Cardinal pour finir cette négociation. Ils rencontrerent l'Empereur entre Mets & Verdun, & convinrent avec lui des mêmes choses par écrit; & afin de consommer cette affaire, l'Empereur promit de se trouver le 24. d'Octobre à Mouzon avec le Pape.

L'ouverture du Concile de Rheims se fit le 21. d'Octobre. Le Pape & Louis Roy de France y furent présens en personne; & il s'y trouva quinze Archevêques, plus de 200. Evêques de France, d'Espagne, d'Allemagne & d'Angleterre, & quantité d'Abbez & d'autres Ecclésiastiques. Le Pape y fit un discours sur l'Evangile du jour, & Conon en fit un sur le soïn pastoral. Le Roi Louis y proposa diverses plaintes contre Henri Roi d'Angleterre: Gaufray Archevêque de Rouen entreprit d'y répondre; mais il fut contraint de se taire par le bruit que fit l'Assemblée. Hildegarde Comtesse de Poitiers comparut ensuite au Concile, & se plaignit de ce que son mari avoit quitté & avoit pris une autre femme:

Tome LX.

l'Evêque de Saintes & d'autres Prelats d'Aquitaine entreprirent la défense de leur Prince, & l'excuserent de ce qu'il n'étoit pas venu parce qu'il étoit malade. Le Pape reçut cette excuse, & remit le jugement de cette affaire à un autre temps. La contestation qui s'éleva ensuite entre Audin Evêque d'Evreux, & Amaury qui l'avoit chassé de cet Evêché, excita une grande altercation entre les François & les Normans. Le Pape pour l'appaier, fit un discours sur le bien de la Paix, & déclara que l'Empereur avoit proposé un accommodement, & qu'il devoit se trouver à Mouzon pour le terminer; qu'il prioit les Prélats de l'attendre, & qu'il seroit bientôt de retour. Les Cardinaux qui avoient été députés vers l'Empereur, l'Evêque de Châlons & l'Abbé de Cluny rendirent compte au Concile de leur négociation.

Le lendemain le Pape prit congé de l'Assemblée, recommanda aux Assistans de faire des vœux & des prières pour la Paix, & partit le jour d'après pour Mouzon. Il arriva le Jeudi, & après avoir conféré avec les Prélats qu'il avoit menés avec lui & relû les projets d'accommodement, il envoya à l'Empereur les Députés qui avoient déjà commencé cette négociation. Ce Prince nia d'abord qu'il eût rien promis; ensuite on traita de la maniere dont le Pape le recevoit en lui donnant l'absolution; & on ne convint de rien. Le lendemain l'Empereur demanda encore du delay, & le Pape voyant qu'il ne cherchoit qu'à tirer en longueur, se retira dans un Château du Comte de Troyes dans le dessein de partir pour s'en retourner. L'Empereur demanda du temps jusqu'au Lundi, mais le Pape ne voulut point le lui accorder; & après lui avoir fait dire que s'il vouloit sincèrement la paix, il étoit prêt de la lui accorder dans le Concile, ou même après le Concile: il partit le Dimanche matin & revint en diligence à Rheims. Le lendemain il ne pût à cause de ses fatigues demeurer long-temps au Concile; il y fit seulement rendre compte de ce qui s'étoit passé à Mouzon. Il n'y assista pas le Mardi: mais il s'y rendit le Mercredi. On y traita d'abord plusieurs affaires particulières, & ensuite le Pape publia cinq Canons.

Le premier contre les Simoniaques qui vendent ou achètent les choses Ecclésiastiques.

E

Le

veur avec
Guillaume
de Cham-
peaux
touchant
les Investi-
tures.

Concile de
Rheims
de l'an
1119.

Concile de
Rheims
de l'an
1119.

Négocia-
tion du
Pape avec
l'Empereur.